



Comité Départemental de Spéléologie
des Pyrénées-Atlantiques



Compte rendu du Conseil d'Administration

Saint Jean Pied-de-Port le 9 juin 2017

Présents : GASTEREGUY Christine, PLANÈS Serge, DE VALICOURT Eric, DELMASURE Kitou, DOUAT Michel et Marie-Claude, FONTESPIS-LOSTE Pierre-Henri, CHOZE Brigitte, LABAT Jérôme et Maryse.

Excusés : IRIART Gilen, DOUMENJOU Paul, LAUGA Michel

1 - Bilan Rassemblement Nouvelle Aquitaine, Marie Claude Douat

L'organisation du rassemblement confiée au CDS 64 par le CSR NA a été bouclée en un mois. Très bon accueil de la municipalité d'Arette qui a mis à notre disposition trois salles de réunions, la salle des fêtes et le personnel municipal pour leur installation et offert l'apéritif de bienvenue.

Quelques chiffres et points forts :

- Environ 100 personnes sont passées à la salle des fêtes en 3 jours
- Environ 50 participants à l'Assemblée Générale de la Nouvelle Aquitaine, une trentaine aux réunions associées.
- 75 personnes inscrites au repas du samedi soir
- 48 à celui du dimanche soir.
- Participants aux activités spéléo : 30 pour le Nébélé, PSM : 42, TH2 : 7, traversée Petite Bidouze : 8, Bexanka : pas de visite signalée aux organisateurs.
- Animations à la salle des fêtes : stands de fabricants et/ou revendeurs de matériel MTDE, Croque Montagne, Edith et Bernard Trouvé, Maryse Labat.
- Stands librairie : CDS 64 et Arsip.
- Animation musicale le samedi soir ; buvette non stop et sandwiches à volonté

- Bilan financier presque terminé : dépenses, moins de 3000€, recettes proches de 2600€ ; la part de fonds propres du CDS et une aide de la Région - non communiquées à ce jour - assurent l'équilibre de l'opération.

2 - Point Assemblée Générale Fédérale, Eric de Valicourt :

L'information des Grands Electeurs n'a pas été faite dans les temps (mails envoyés deux jours avant l'AG alors que certains Grands Electeurs étaient déjà en route et donc n'avaient plus accès à internet). Durant l'AG, des irrégularités : on nous a fait revoter les statuts qui n'avaient pas été déposés à la préfecture il y a deux ans.... sans commentaire ! et surtout ne pas approfondir les conséquences que cela aurait pu avoir. Le trésorier ne nous a pas présenté le bilan qui donc n'a pas été voté... L'organisation générale du congrès était plutôt décevante.

3 - Canyon, Christine Gastéreguy et Mathieu Rasse

Programme Interreg Poctefa Inturpyr :

Réponses à l'appel d'offres : pour la vallée d'Aspe, Eric Corneau; pour l'Ossau, Nicolas Terrier; pour la Soule , La PAN.

Le projet Inturpyr est piloté par un organisme transfrontalier le GECT. Le CDS 64 assiste ce dernier dans son projet de "destination unique canyoning Pyrénées", nous faisons le lien entre les différents acteurs, professionnels et collectivités.

Dans ce programme transfrontalier, côté français, le CDS est partenaire, chargé de l'élaboration d'une signalétique (panneautage), de la mise en place d'une méthodologie d'information des niveaux d'eau, et de l'élaboration de fiches d'information sur les canyons. Il a un rôle d'appui technique.

La question de ce que nous pouvons facturer a été posée à Sylvie David, du Conseil départemental. Réponse : nous pouvons facturer la création (design), mais pas l'appui technique qui fait partie de la fiche de poste de Mathieu et qui est déjà payé par le département.

Mickey Douat intervient pour rappeler que le CDS est copropriétaire d'une structure commerciale (la SAS la Verna – PSM) dont les statuts permettent ce genre de prestation. Il faudrait voir comment la SAS pourrait intervenir dans le cas d'autres demandes, pour les Eaux Chaudes par exemple.

4 - SSF, Jérôme Labat

1 - Le point sur les 2 derniers secours :

- Secours du Couey Lodge : le SDIS a réglé la facture au CDS qui a réglé les participants

Comité Départemental de Spéléologie des Pyrénées-Atlantiques

Centre Départemental Nelson Paillou - 12, rue du Professeur Garrigou Lagrange - 64075 PAU Cedex

Tel : 05.59.14.18.63 / 06.76.70.10.48 - E-mail : [cgs64@ffspeleo.fr](mailto:cds64@ffspeleo.fr) - www.cds64.org

- Secours de l'AN 308 : Le secours de l'AN 308 situé sur la partie espagnole du massif de la Pierre a permis de mettre en lumière 2 spécificités de la pratique de la spéléo sur les zones transfrontalières : le point du remboursement des frais engagés par les sauveteurs du SSF 64 et celui de la pratique spéléo.

a- le remboursement des frais : La préfecture a la facture du CDS64 et l'a transmise au Ministère de l'Intérieur. La préfecture a confirmé oralement au CDS que c'est bien l'Etat qui remboursera les frais engagés. Le processus qui nous serait le plus favorable pour limiter les délais de remboursement serait que la préfecture fasse un courrier de confirmation pour que le SDIS puisse faire l'avance au CDS 64.

b- Pratique spéléo post secours AN 308 : La Guardia civil a informé un juge qu'il y avait eu des tirs à l'explosif dans l'AN308 avant le secours.

Rappel : la pratique de la spéléo dans les cavités situées sur la partie espagnole du massif de la Pierre est soumise à autorisation des autorités espagnoles comme pour beaucoup de cavités situées sur le territoire espagnol. Il peut y avoir (et il y a eu) des contrôles. Il faut savoir que la Guardia Civil est habilitée pour demander et contrôler les papiers d'identité, les autorisations de pratique, à faire ouvrir et vérifier le contenu d'un sac, kit ou véhicule.

2 - Signature de la convention annuelle

Règle générale : Une convention financière renouvelée chaque année lie le SDIS au SSF 64; cette année la convention a été signée par le SDIS mais pas encore par le SSF 64 car le SDIS précise sur la convention qu'il ne règle les frais que sur le département dans les Pyrénées-Atlantiques. Pour les autres départements, pas de problème, les sauveteurs sont réquisitionnés et défrayés de leurs frais. La question est de savoir ce qu'il se passe en cas de secours en Espagne. Juridiquement, l'Etat français envoie la facture à l'Etat espagnol. Mais dans ce cas, c'est la convention-cadre qui s'applique – convention moins favorable aux bénévoles spéléos que la convention signée par le SSF 64 et les autorités préfecture et SDIS 64 et en application jusqu'à la fin 2016.

Décision : Le Conseiller Technique, Jérôme Labat va demander une réunion tripartite : SDIS - Préfecture - CDS-SSF 64 pour que ce point soit éclairci avant la signature de la convention 2017. Il serait souhaitable d'arriver à un consensus et à la signature avant l'été.

Matériel SSF : il faudrait commander le matériel avant fin juin suite à l'octroi d'une aide financière de 3 000€ du Conseil Départemental. Achats prévus : des batteries pour les perfos, des pimprenelles, une civière.

5 - **Stages ou camps**, Eric de Valicourt et Marie-Christine Delmasure

Formation Biospéologie et Chiroptères : elle aura lieu à Bexanka et quelques cavités autour, les 27-28-29 octobre. Les intervenants sont choisis, l'hébergement à trouver. Un pré-programme est réalisé et reste à finaliser. Fin juin il faudra lancer l'info sur le site du CDS64 et ouvrir ce stage à tous les fédérés.

6 - Projet aménagement Eaux-Chaudes, Mathieu Rasse

Mathieu Rasse et Yves Bramoullé ont rencontré le maire de Laruns, au nom du CDS, afin de lui proposer des suggestions d'aménagement de la grotte des Eaux Chaudes et de ses alentours. Le maire est plutôt partant mais il a demandé que le CDS fasse une étude plus complète pour chiffrer les différents projets. Le CA valide le fait de poursuivre les études préliminaires de ce projet d'aménagement.

Référent : Yves Bramoullé, en coordination avec Mathieu Rasse, Eric de Valicourt et Thomas Braccini.

7 - Trésorerie

Sur la demande de Sylvie David, du Conseil Départemental, Brigitte Choze, vérificatrice aux comptes doit rencontrer Alain Gresillaud et Manu Tixier pour remanier les lignes du bilan 2016 portant sur les chèques émis et non encaissés en fin d'année. Ces corrections portent seulement sur la présentation, non sur les données.

8 - Interclubs

SSPPO : Camp de la Cuarde du 19 au 27 août. Objectifs : topos du gouffre-perte et des cavités alentours. Niveau requis : de spéléo aguerri à spéléo novice. Fred Verlaguet serait intéressé pour participer au camp et y faire les plongées. Dans le cadre des héliportages organisés pour les bergers, un héliportage est prévu pour déposer le matériel courant juin. Le camp est situé dans le Parc National, la SSPPO a l'autorisation d'établir un campement et de circuler sur la piste avec un véhicule (5 autorisations).

ARSIP : La boucle des cascades d'Arphidia amont sera rééquipée à l'automne. Equipée cet hiver, elle a été malencontreusement déséquipée à la fin des explorations hivernales ! Niveau requis : autonomie sur corde. Une information sera mise sur le site.

9 - Relations avec le Conseil Départemental

Christine a rencontré Sylvie David, technicienne pôle sport, au Conseil Départemental qui a confirmé une nouvelle baisse des subventions d'environ 500€ sur les missions de Mathieu pour l'année prochaine. La spéléo reste une des fédérations les moins impactées par la baisse régulière des subventions grâce à notre Plan de Développement en phase avec les objectifs du Conseil Départemental. Néanmoins, il n'y a aucune visibilité pour l'avenir.

10 - Site web du CDS64

Serge Planès va prendre en charge en partie la mise à jour du site web pour alléger Mathieu. Il faudrait y remettre les fiches techniques des classiques.

11 - Bilan saison VERNA, Michel Douat

Bilan de l'exercice 2016/2017 (1 avril 2016 au 31 mars 2017) : fréquentation en hausse sur l'exercice mais moins que prévu. En revanche le compte d'exploitation très près de l'équilibre, grâce à l'augmentation du prix du ticket moyen. Cette augmentation est en grande partie due à une nouvelle offre de visite : l'Exploration Rivière. Le déficit est de 2 100€ sur une prévision de 4 000€. L'effort de communication se poursuit. L'affichage à l'aéroport de Pau a été transféré à celui de Biarritz dont la clientèle est plus touristique. Le bâtiment de l'accueil a été modifié et le personnel renforcé pour développer la vente de produits dérivés. L'organisation du travail est bien rôdée. Une demande a été faite auprès de la commission de sécurité pour avoir jusqu'à 3 groupes de touristes simultanés dans la salle. Cette demande a été acceptée et la commission a donné une autorisation pour 90 personnes ce qui permettra de faire face aux pics de demandes de juillet et août.

Le SIVU de La Verna a accepté le devis d'aménagement de la plateforme près du captage pour sécuriser la visite Explo Rivière. Les finances sont saines, mais une augmentation annuelle de 2000 visiteurs reste nécessaire pour atteindre une situation d'équilibre pérenne.

12 - Clubs formateurs

Trois clubs ont transmis leurs dossiers à Mathieu pour le remboursement de l'achat de matériel, le Leize Mendi, la SSPPPO et le GSO.

13 - Karsteau Pierre-Henri Fontespis-Loste

L'accès à Karsteau sera dorénavant conditionné à la signature de la charte Karsteau.

Toutes les demandes hors fédérés FFS seront transmises à Pierre-Henri Fontespis-Loste. Les membres de la commission qui ont rédigé la charte seront ceux qui décideront de donner les droits d'accès au non fédérés.

Dans le cadre de notre recherche de financement, une nouvelle piste : les provinces espagnoles d'Aragon, Guipuscoa et Navarre ont passé une convention de coopération transfrontalière et ont besoin de projets qui tiennent la route. Ces projets pourraient être subventionnés par des fonds européens. Le CDS a pensé à Karsteau, projet dans lequel il est partie prenante. Le porteur de projet sera le Conseil Départemental.

Dans le même cadre, création d'un lexique franco-espagnol, dédié aux secours transfrontaliers.

Service civique :

Décision : faire la fiche de poste. Responsables Mathieu Rasse, François Ichas et Jérôme Labat.

14 - Projet livre pour enfants sur la spéléo :

La communauté de communes de la vallée d'Ossau est porteur d'un projet de livre pour enfants / jeunes ados sur la spéléo, dans la collection "Les p'tits Bérets". Pour ce faire, elle va mettre en place des sorties spéléo pour l'auteur et des classes de collège. La communauté

de communes met en relation l'auteur et le CDS. Mathieu est pressenti pour l'encadrement de ces sorties.

Le CA donne son accord.

15 - Projet Life Desman :

Le CEN mène depuis plusieurs années une enquête sur l'impact du canyonisme sur le desman. Une stagiaire du CEN Aquitaine est chargée de remplir les fiches annuelles établies pour quantifier cet impact. Le CEN fait une demande au CDS pour que Mathieu l'accompagne en juillet dans les canyons concernés. Mathieu estime que le CEN ne joue pas le jeu en le prévenant au dernier moment.

Décision : si Mathieu ne peut pas répondre favorablement à la demande, faute d'avoir été prévenu assez tôt, il peut refuser et demander au Cen de le prévenir beaucoup plus tôt.

De plus, nous nous informerons préalablement sur les relations CEN - FFS à l'échelle nationale.

16 - JNSC :

Organisées par le GSG, elles se dérouleront à Bedous, les 7 et 8 octobre prochains.

.....